



VCA - cadre opérationnel

Sécurité - Secourisme

Continue

Durée

13 heures

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



De nombreux donneurs d'ordre exigent que leur sous-traitant disposent du brevet de sécurité VCA.

La formation a pour but de préparer les responsables (directeurs, chefs de chantier, contremaîtres, chefs d'équipe...) à l'examen VCA pour cadres opérationnels qui aura lieu à l'issue de la 2ème journée de formation.

En cas de réussite, 2 exemplaires du brevet VCA vous seront transmises : l'un pour vous, l'autre pour votre entreprise. Le brevet est valable 10 ans.

La formation est clôturée par la passation d'un examen VCA de 70 questions à choix multiples. L'examen est administré par un examinateur externe agréé en version informatique. Pour réussir, les candidats doivent obtenir 49/70.

Le test peut également être remplacé par un examen lu à haute voix via des écouteurs pour certaines personnes mais uniquement sur demande préalable de l'entreprise auprès du centre de formation.

L'examen oral est possible si le candidat a échoué 2 fois à un des systèmes cités ci-dessus. Dans ce cas, un accord préalable doit être pris avec le centre de formation car le coût de l'examen varie.

Programme

La législation en matière de bien-être

Les responsabilités des différents acteurs

Risques, prévention et mesures

Les accidents

Méthodes de promotion de la sécurité

Procédures et permis

Substances dangereuses

Incendies et explosion

Travail dans les espaces confinés

Machines et outillage

Port et levage de charges

Trébuchement, glissades et chutes

Travaux en hauteur

Risques électriques

Soudage et rayonnement

Bruit

Ergonomie

Equipements de protection individuelle

Signalisation de sécurité

Examen agréé (par un examinateur externe)



Arlon

Avenue du Général Patton, 10 6700 Arlon

063 22 74 19

Secrétariat :

Du lundi au vendredi : de 8h à 20h30

063 57 20 42

lux@ifapme.be

Conditions d' inscription

Par e-mail

Quentin MICHEL - 0476/70.43.00 - quentin.michel@ifapme.be

Bon à savoir

Inscription en ligne : [cliquez ici \(https://bit.ly/InscriptionIFAPME\)](https://bit.ly/InscriptionIFAPME)

La formation est clôturée par la passation d'un examen VCA de 70 questions à choix multiples. L'examen est administré par un examinateur externe agréé en version informatique. Pour réussir, les candidats doivent obtenir 49/70.

Le test peut également être remplacé par un examen lu à haute voix via des écouteurs pour certaines personnes mais uniquement sur demande préalable de l'entreprise auprès du centre de formation.